

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 11 septembre 2019 N°1408

INVITATION PRESSE



Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

vous convie à l'événement

« IMPACT positif pour tous »

Jeudi 12 septembre de 10 h à 12 h

Quatre mois après la promulgation de la loi PACTE, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, réunira à Bercy jeudi 12 septembre les chefs d'entreprise, les parlementaires ainsi que les représentants des organisations syndicales et patronales pour faire un premier bilan de l'application des textes.

Cet événement sera l'occasion de rappeler les objectifs du Gouvernement, notamment concernant la signature d'accords d'intéressement d'ici fin 2020, et de présenter les indicateurs de suivi mis en place pour l'ensemble de la loi.



Programme prévisionnel:

Toute presse accréditée

10 h Ouverture par **Emmanuelle Duten**, rédactrice en chef, Capital Finance (Les Echos)

Intervention d'**Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances

Première partie - PACTE, une transformation d'ores et déjà à l'œuvre

Témoignages et discussions avec des chefs d'entreprises qui bénéficient de PACTE

- #1 Faire grandir les entreprises
- #2 Faciliter la transmission
- #3 Autoriser l'échec pour mieux rebondir
- #4 Redéfinir la raison d'être des entreprises
- #5 Mieux associer les salariés aux résultats des entreprises

Intervention de Muriel Pénicaud, ministre du Travail

Seconde partie – PACTE : quelles suites ?

Débat ouvert avec les participants et les ministres

Conclusion par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

12 h Fin de l'événement

Accueil café à partir de 9 h 30

Ministère de l'Economie et des Finances Salon Michel Debré 7^{ème} étage de l'Hôtel des ministres

139 rue de Bercy, 75012 Paris

Accréditations auprès du service de presse de Bercy

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr